

## Licence professionnelle « Activités juridiques » : métiers du droit des transports parcours logistique-assurances

### **Modalités particulières du contrôle de connaissances**

#### **I. Dispositions générales**

Les matières suivantes font l'objet d'un contrôle terminal écrit de trois heures maximum : responsabilité (U1), droit des assurances (U2), assurance responsabilité civile (U2), assurance transport (U3), informatique (U4), logistique (U5), comptabilité (U5), droit du transport maritime (U6), droit fiscal (U6), droit des douanes (U6), technique de vente (U7), informatique (U7), cas pratiques d'assurances (U8), introduction à la réglementation douanière (U8), cas pratiques de logistique (U8).

Les matières suivantes font l'objet d'un contrôle oral d'une demi-heure maximum : contrats (U1), assurances de personnes (U3).

Les matières suivantes font l'objet d'un contrôle continu sans examen terminal : anglais des affaires (U4 et U9), PIX (U4).

Le projet tutoré obligatoire (U10) est un travail réalisé en équipe par les étudiants (entre 2 et 4 étudiants). Il fait l'objet d'un rapport écrit, d'une courte vidéo, et d'une présentation orale de 10 minutes maximum devant un jury.

Le stage obligatoire (U11) d'une durée d'au moins trois mois, fait l'objet d'un rapport écrit, d'un powerpoint sur l'entreprise et d'une vidéo d'au maximum une minute 30 secondes présentant les compétences acquises. Une note finale est attribuée prenant en compte pour 50% le rapport écrit et pour 50% le powerpoint et la vidéo.

Les matières se compensent entre elles au sein d'une unité. Les unités se compensent entre elles au sein du même semestre. Les deux semestres se compensent entre eux.

Une seconde session d'examens est organisée en septembre pour les étudiants ajournés ou défaillant à la première session.

En cas d'échec à obtenir la moyenne générale, de défaillance à une ou plusieurs épreuves ou de non-réalisation du stage, le redoublement peut être autorisé par le jury d'examen.

#### **II. Dispositions propres aux étudiants en apprentissage**

Les étudiants en apprentissage effectuent alternativement des périodes de travail en entreprise et des périodes d'études à l'Université, selon le calendrier fixé à chaque rentrée universitaire par les instances compétentes de l'Université.

Ils suivent l'intégralité des enseignements de la licence professionnelle et passent toutes les épreuves prévues par le règlement des examens, y compris le projet tutoré.

Leurs périodes de travail en entreprise se substituent au stage. Ils fournissent un rapport écrit sur leur séjour en entreprise qui respecte les prescriptions techniques édictées pour le rapport de stage. La soutenance de ce rapport écrit prend la forme d'un power point sur l'entreprise et d'une vidéo très courte (1m30 maximum) mettant en valeur les compétences acquises. Une note globale (coef 2) est donnée qui prend en compte d'une part la note du rapport écrit, d'autre part la note de soutenance correspondant à la vidéo et au power point.

Diplôme : Licence professionnelle métiers du droit et des transports  
 Etape (VET) : APLAD

Semestre 1 - 6APL1												
Année	Diplôme	Code Matière	Eléments pédagogiques	Langue	ECTS	Coef	CM	TD	Modalité évaluation	Remarque	Enseignants	Mutualisé avec (codo)
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL11	UE 1 Droit des obligations		6	1						
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL111	Contrats	FR	3		20		CT oral		Charlotte REVET	
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL112	Responsabilité	FR	3		30		CT écrit		Fioriane POTEL	
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL12	UE 2 Droit des assurances et pratique		6	1						
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL121	Droit des assurances	FR	4		30		CT écrit		Claire HUMANN	
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL122	Assurance responsabilité civile	FR	2		10	10	CT écrit		Pauline ECLANCHER	
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL13	UE 3 Gestion des contrats d'assurance		6	1						
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL131	Assurances de personnes	FR	3		10	15	CT oral		Sharon PERLINSKI	
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL132	Assurance transport	FR	3		10	10	CT écrit		Emmanuel BRIDENNE	
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL14	UE 4 Techniques de communication		6	1						
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL141	Anglais des affaires	EN	3			33	CC		Kristina PIPKIN / Amit ADVANI	
LP	DROIT DES TRANSPORTS	ULD531	PIX	FR	2			16	CC		Lionel GOUPIL	L3 classique/bilingue
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL142	Informatique	FR	1			10	CT écrit		Maud LASSADE	
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL15	UE 5 Compétences numériques		6	1						
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL151	Logistique initiation	FR	2			25	CT écrit		Jean METAYER	
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL152	Comptabilité	FR	4			20	CT écrit		Anne-Sophie CHERON	
<b>Total semestre 1</b>					<b>30</b>		<b>110</b>	<b>139</b>				

  

Semestre 2 - 6APL2												
Année	Diplôme	Codes	Eléments pédagogiques	Langue	ECTS	Coef	CM	TD	Modalité évaluation	Remarque	Enseignants	Mutualisé avec
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL21	UE 6 Droit des transport		6	1						
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL211	Droit du transport maritime	FR	2		20		CT écrit		Claire HUMANN	
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL212	Droit fiscal	FR	2		16	8	CT écrit		Benoit NOEL	
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL213	Droit des douanes	FR	2		16		CT écrit		Sylve GUILLERMIN	
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL22	UE 7 Techniques de communication		2,5	1						
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL221	Technique de vente, prise de parole	FR	1,5			30	CT écrit		Alexandra BOURDON	
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL222	Informatique	FR	1			10	CT écrit		Maud LASSADE	
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL23	UE 8 Exercices pratiques		3,5	1						
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL231	Cas pratiques d'assurance	FR	1			20	CT écrit		Pauline ECLANCHER	
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL232	Introduction à la réglementation douanière	FR	1			21	CT écrit			
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL233	Cas pratiques de logistique	FR	1,5			25	CT écrit		Jean METAYER	
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL24	UE 9 Anglais des affaires		3	1						
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL241	Anglais des affaires	EN				33	CC		Amit ADVANI	
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL25	UE 10 Projet tutoré		5	1						
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL251	Projet Tutoré	FR				15	CT écrit			
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL26	UE 11 Stage									
LP	DROIT DES TRANSPORTS	6APL261	Stage						CT écrit			
<b>Total semestre 2</b>					<b>30</b>		<b>67</b>	<b>147</b>				
<b>Total année</b>					<b>60</b>		<b>177</b>	<b>286</b>				

EVALUATIONS

Session 1				Session 2	
Modalité CC	Coef CC	Modalité CT	Coef CT	Modalité Evalu	Coef CT
		oral 10 minutes	1	oral 10 minutes	1
		écrit 3h	1	écrit 3h	1
		écrit 1h30	1	écrit 1h30	1
		écrit 1h30	1	écrit 1h30	1
		oral 10 minutes	1	oral 10 minutes	1
		écrit	1	écrit	1
		écrit 1H/ oral	1	écrit 1H/ oral	1
écrit 2h	1			écrit 2h	1
		écrit 2h	1	écrit 2h	1
		écrit 1H30 + dev	1	écrit 1H30 + dev	1
		écrit 2H	1	écrit 2H	1
Session 1				Session 2	
Modalité CC	Coef CC	Modalité CT	Coef CT	Modalité Evalu	Coef CT
		écrit 1H30	1	écrit 1H30	1
		écrit 1H30	1	écrit 1H30	1
		écrit 1H	1	écrit 1H	1
		écrit 1H	1	écrit 1H	1
		écrit 2h	1	écrit 2h	1
		oral 15 min	1	écrit 1h	1
		écrit 1H	1	écrit 1H	1
		écrit / oral	1	écrit / oral	1
		écrit	1	écrit	1
		écrit (rapport)	1	écrit (rapport)	1